



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : TARIFS DE SOUS OCCUPATION DE
LA BOUTIQUE EPHEMERE SITUEE 25 BIS RUE
RAYMOND DU TEMPLE**

**DÉCISION N° DM-24-155
EN DATE DU 13 MAI 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision n° DM-23-136 en date du 16 mars 2023 fixant les tarifs de la boutique éphémère ;

CONSIDÉRANT la création d'une boutique éphémère, 25 bis rue Raymond du Temple depuis décembre 2020 afin de soutenir et d'accompagner les artisans et les jeunes créateurs d'activité qui proposent des produits en pièces uniques ou séries limitées, et qui n'ont pas encore la possibilité (technique ou financière) d'acquérir un point de vente fixe et pérenne ;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire évoluer les tarifs de sous occupation durant les périodes de congés (à l'exception des vacances de Noël) afin de les rendre plus attractifs en raison des candidats moins nombreux ;

D É C I D E

DE FIXER les montants de sous occupation du local commercial comme suit à compter du 1er juillet 2024 :

- ⇒ de janvier à juillet et de septembre à décembre de chaque année : 450 € la semaine (du lundi au dimanche), charges comprises
- ⇒ pour le mois d'Août : 400 € la semaine (du lundi au dimanche), charges comprises
- ⇒ dès lors que la semaine comprend un lundi ou un jour férié : 400 € la semaine, charges comprises
- ⇒ durant les périodes de vacances scolaires, Toussaint, Hiver, Printemps et Eté (à l'exception des vacances de Noël) : 600 € pour une réservation de deux semaines consécutives, charges comprises

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240513-lmc1H11920H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/05/2024
Date de Publication : 13/05/2024